

NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE JEAN-GIONO : ENGAGEMENT TENU ! (p.4)

Édito p.3

Les agents communaux **garants de services publics de qualité**

Cadre de vie p.11

Carrières-sous-Poissy réaffirme son **opposition au projet de liaison RD30-RD190**

Finances p.13

Budget 2023 : protéger le pouvoir d'achat des Carriérois

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN-GIONO



SOMMAIRE

ÉDITO – 3

- Les agents communaux **garants de services publics de qualité**

DOSSIER – 4

- Nouvelle école élémentaire publique Jean-Giono : **engagement tenu !**

JEUNESSE – 8

- **Pour une politique** d'accompagnement et de soutien

CADRE DE VIE – 11

- Une mobilisation sans faille avec les habitants **pour notre environnement**

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE – 12

- **Être entendu, agir** au quotidien pour sa ville

FINANCES – 13

- **Budget 2023** : protéger le pouvoir d'achat des Carriérois

SOLIDARITÉ – 14

- Carriéroises et Carriérois toujours **mobilisés pour le Téléthon**

CULTURE ET ANIMATIONS – 16

- **Retour sur la magie de Noël** à Carrières-sous-Poissy, pour le bonheur des petits et des grands

STATIONNEMENT – 18

- **Des zones bleues d'1h30** pour faciliter l'accès aux commerces et aux services publics

ÉCONOMIE LOCALE – 19

- Une offre commerciale **étoffée et diversifiée**

DEVOIR DE MÉMOIRE – 20

- **Hommages aux héros de la Nation** et défenseurs des valeurs de la République

EXPRESSION – 21

- **Tribunes** libres

ÉTAT CIVIL – 22

HOMMAGE – 23

- **Jocelyne Doublé** : une figure de Carrières-sous-Poissy nous a quittés



Les agents communaux garants de services publics de qualité



Carrières, Carriérois,

Depuis juillet 2020, votre nouvelle équipe municipale est au travail, avec détermination, dans le respect de ses engagements.

Si nous avons réussi à mener à bien de nombreux projets et porter des politiques publiques reconnues et récompensées à plusieurs reprises, ce n'est pas seulement dû au soutien de nos partenaires institutionnels. Sans l'implication des agents communaux, nos projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, notre volonté politique aussi forte et affirmée soit-elle, ne peuvent avoir le moindre prolongement. C'est en ce sens que la municipalité porte à ses agents une attention toute particulière.



Le comité de direction.

Le diagnostic des risques psychosociaux engagé en 2019 a mis en lumière une forte demande d'information et de transparence. Aussi, dès notre élection, nous avons agi en collaboration avec les représentants syndicaux, dans un dialogue social franc et constructif.

Les organisations de travail ont été redéfinies pour plus de proximité avec les Carriérois et de nouvelles procédures instaurées.

La Direction des ressources humaines est au plus proche des agents, disponible, à l'écoute et développe un plan de formation ambitieux notamment pour les ATSEM, les animateurs et le personnel technique. L'amélioration de la qualité de vie au travail a été une priorité pour mieux combiner vie personnelle et vie professionnelle avec la mise en place du sport pour tous et du forfait mobilité durable, la possibilité de venir travailler avec son animal de compagnie, le recrutement d'un conseiller en prévention, une médecine du travail mieux adaptée, ...

Les élus et les agents municipaux travaillent main dans la main et sont plus que jamais mobilisés pour garantir des services publics de qualité pour tous, qui vous accompagnent au quotidien.

L'administration communale se compose de 380 agents publics, représentant 45 métiers et répartis dans 7 filières : administrative, animation, culturelle, médico-sociale et sociale, police municipale, sportive et technique.

Avec Philippe Corbier, adjoint au maire délégué aux ressources humaines, je tiens à les remercier et à exprimer toute ma reconnaissance pour leur action quotidienne au service des Carriéroises et des Carriérois.



Votre équipe municipale.

Mobilisée à vos côtés,

Eddie Aït
Maire

Vice-président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



- Publication trimestrielle n°31
Hiver 2022/2023
de la Ville de Carrières-sous-Poissy
1, place Saint-Blaise,
78955 Carrières-sous-Poissy
- Directeur de la publication : Eddie Aït
- Conception, rédaction, réalisation,
photographies (sauf mention contraire) :
service Communication, 01 39 22 36 00 ou
service.communication@carrieres-sous-poissy.fr
Adobe Stock
- Impression : Imprimerie RAS,
95400 Villiers-le-Bel,
01 39 33 01 01
- Édition à 10 000 exemplaires
- Distribution : Abis Communication
24, rue du Buisson St Louis - 75010 Paris
- Infos+ : 01 39 22 36 00
mairie@carrieres-sous-poissy.fr
www.carrieres-sous-poissy.fr



Nouvelle école élémentaire publique engagement tenu !

Le 7 janvier, de nombreux élus, parents, enfants, personnels de l'éducation, agents de la Ville et citoyens étaient présents pour l'inauguration officielle de la nouvelle école Jean-Giono. L'occasion de rappeler la symbolique républicaine et pour la municipalité de tenir une promesse faite dès juillet 2020.

"Ma ville,
mon quartier,
mon école!"



La nouvelle école Jean-Giono et la Place Marcel-Pagnol.

Les élèves de l'école élémentaire publique Jean-Giono ont fait leur rentrée le jeudi 5 janvier dans un établissement flambant neuf. La construction de la nouvelle école a constitué un vrai défi pour parvenir à son ouverture dans des délais très contraints. Elle est le fruit d'un travail multi-partenarial exemplaire et ambitieux, témoignant de l'importance de la réussite éducative au sein du projet municipal et de l'attachement de la Ville à l'école publique.

Le samedi 7 janvier, tous les partenaires, dont Armelle Péricard, Présidente de la Commission d'action sociale de la Caisse d'allocations familiales (CAF) des Yvelines, Sandrine Lair, Directrice académique des services de l'Éducation nationale des Yvelines, Pierre Bédier, Président du Conseil Départemental des Yvelines, et Pascal Courtade, Préfet délégué pour l'égalité des chances, étaient présents, aux

côtés notamment de parlementaires et élus tels que Natalia Pouzyreff, députée des Yvelines, Marta de Cidrac, sénatrice des Yvelines, Karl Olive, conseiller départemental des Yvelines, Suzanne Jaunet et Franck Fontaine, vice-présidents de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, pour la visite officielle de l'école, de son nouvel accueil de loisirs et l'inauguration de la Place Marcel-Pagnol.

Un travail de fond pour une école intégrée dans son environnement et ouverte sur la ville

« C'est pour nous une grande fierté que de voir ces jeunes Carriérois et leur enseignant découvrir leur nouvelle école. Je le dis avec beaucoup d'émotions car ce fut pour la Ville

e Jean-Giono :



Yvelines
Le Département



Les chiffres clés de la nouvelle école élémentaire publique Jean-Giono :

- **1^{ère} école** en ossature bois des Yvelines
- **25** classes
- Un accueil de loisirs de **200 m²**, une bibliothèque de **90 m²**
- Construite **en 12 mois**
- Un coût de **8 529 502 € HT**
- **Cofinancée à 70%** par le Département des Yvelines et par la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (293 300 €)

et ses partenaires un travail de longue haleine. Beaucoup d'élus, de parents, de personnels éducatifs, d'agents municipaux ont donné de leur temps et n'ont pas ménagé leurs efforts pour voir aboutir ce beau projet » s'est réjoui Eddie Ait, maire.

Avec un coût total de 8 529 502 € HT, la reconstruction-extension de l'école Jean-Giono, la création d'un vaste

accueil de loisirs et l'aménagement des espaces extérieurs ont constitué des chantiers de grande ampleur. La nouvelle école, classée en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire), comprend désormais 25 classes (15 ouvertes à ce jour), un accueil de loisirs de 200 m², une bibliothèque de 90 m², une salle dédiée au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), un vaste préau ainsi qu'une grande cour colorée et très végétalisée disposant de plusieurs îlots de fraîcheur pour résister aux fortes chaleurs.

Une nouvelle école déjà en projet

La municipalité se penche sur la construction d'un nouvel établissement scolaire dans le quartier du Parc, à proximité de celui des Bords-de-Seine.

Ce chantier, comme tous ceux de grande ampleur sur notre commune, sera le fruit de nombreux échanges au sein des différents organes de démocratie participative mis en place par la municipalité. Preuve supplémentaire du dynamisme de la Ville et du caractère prioritaire des politiques éducatives à Carrières-sous-Poissy !

Eddie Ait dévoile la plaque de la Place Marcel-Pagnol en présence d'élus et de jeunes Carriérois.





Les Carriérois étaient présents en nombre pour la visite de l'école et assister à la performance de la Chorale.

Ce projet fut l'occasion de repenser totalement l'intégration de l'établissement au sein du quartier Saint-Louis et de répondre aux nouvelles exigences architecturales et environnementales. L'édile s'est félicité que la Ville ait « *agi non seulement pour le bien de nos enfants mais également pour la planète !* ».

La qualité du projet a d'ailleurs retenu l'attention des Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine. La Ville a reçu pour ce projet le 12 octobre dernier, aux Universités des mairies de l'Ouest Parisien, le Prix interdépartemental 2022 de l'innovation urbaine catégorie « *Innovations architecturales, paysagères et environnementales* ».

Le projet a été également l'opportunité de repenser, agrandir et embellir le parvis commun aux deux écoles Jean-Giono et Frédéric-Mistral. Ce parvis, dénommé place Marcel-Pagnol, constitue un vaste espace ouvert sur le quartier, permettant d'y organiser des manifestations festives, des animations sociales de quartier et d'impulser un lien fort entre l'école et son environnement.



Pascal Courtade (préfet délégué), Marta de Cidrac (sénatrice), Natalia Pouzyreff (députée), Armelle Péricard (présidente de la Commission d'action sociale de la Caf des Yvelines), Eddie Aït (maire de Carrières-sous-Poissy), et Pierre Bédier (président du Conseil départemental des Yvelines).

L'école, socle de la République et de la connaissance

Si la municipalité s'est à ce point investie sur ce dossier, c'est aussi qu'elle a à cœur de souligner l'importance de l'école publique. « *Avec le maire, nous avons déjà rappelé à maintes reprises notre attachement à cette école qui forme, qui accompagne, qui permet de s'épanouir et de devenir des citoyens à part entière* » explique Édouard Barbade, conseiller municipal délégué aux Affaires scolaires et lui-même enseignant. « *En cela, nous demeurons fidèles à la promesse républicaine* ».

Vers l'obtention du label « Cités éducatives »



Eddie Aït a également annoncé à l'occasion de cette journée son souhait d'inscrire la Ville dans la démarche des « Cités éducatives ». Ce programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative permettrait d'intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. « *Après la reconnaissance par l'État de la politique municipale menée en direction de la jeunesse avec l'obtention le 27 janvier 2022 du label « Cité de la Jeunesse »*,

Installation du comité local de la réussite éducative

Pour accompagner le Programme de réussite éducative (PRE) mis en place par la Ville, une nouvelle instance a été mise en place : le comité local de la réussite éducative. Pour lutter contre le décrochage scolaire des enfants et adolescents de 3 à 17 ans, le PRE est un outil important. Depuis septembre 2022 ce sont 283 jeunes et 177 familles qui bénéficient de ce dispositif, avec un plan d'accompagnement et des ateliers adaptés à chaque enfant.



Tous les acteurs mobilisés pour la réussite éducative étaient réunis le vendredi 27 janvier à l'école élémentaire Jean-Giono.

cette démarche concrétiserait l'ambition de la municipalité de porter une stratégie ambitieuse et partagée au service de la réussite éducative des enfants carriérois », conclut le maire.

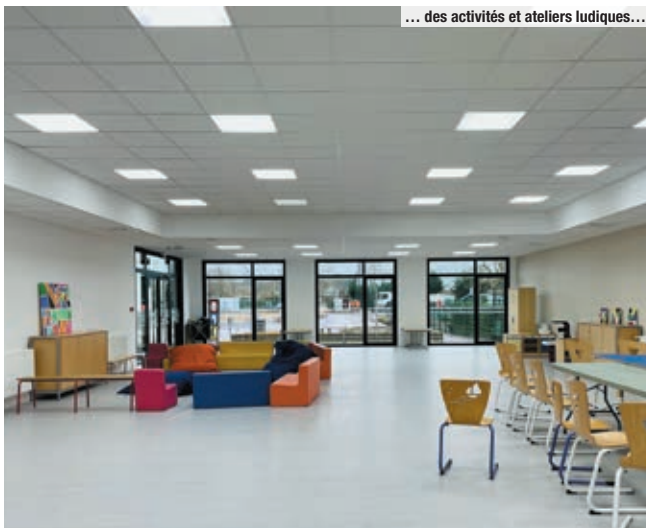
Les chiffres clés de l'éducation à Carrières...

- 14** écoles maternelles et élémentaires
- 1 140** écoliers en maternelle
- 1 584** élèves en élémentaire
- 41** agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- 13** structures périscolaires et extrascolaires
- 327 300** repas servis par an

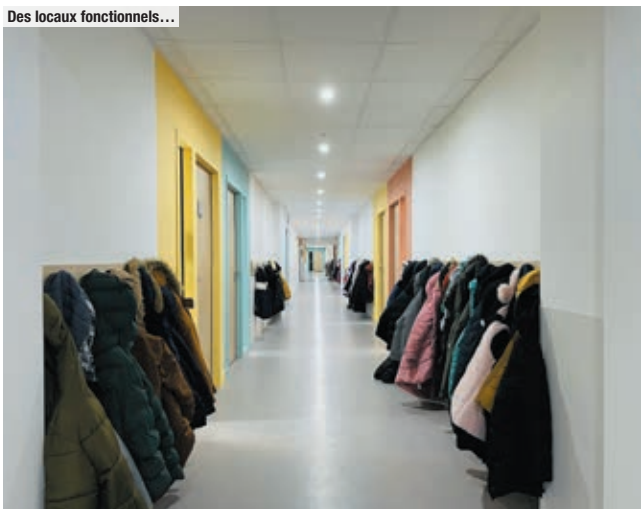
... pour des conditions idéales d'apprentissages...



... des activités et ateliers ludiques...



Des locaux fonctionnels...



La Ville soutient les initiatives scolaires en lien avec les objectifs de développement durable (ODD)

Dans le but de soutenir les 17 objectifs de développement durable inscrits dans l'agenda 2030 défini par le gouvernement, la Ville propose chaque année un appel à projet à l'ensemble des établissements scolaires.

L'objectif : aider financièrement les projets des équipes éducatives en lien avec l'écologie (lutte contre le gaspillage alimentaire, création de jardins pédagogiques, protection et valorisation de l'environnement ...).

Une vingtaine de projets a déjà été retenue.

... et s'amuser entre copains.



Pour une politique d'accompagnement

Avec plus du tiers de sa population âgée de moins de 25 ans, la jeunesse constitue une richesse pour l'avenir de Carrières-sous-Poissy. La municipalité encourage au quotidien la réussite éducative, favorise l'autonomie, la citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle.

Du cours préparatoire au Brevet des collèges, Carrières s'engage pour la réussite éducative

Dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Éducative), la Ville assure l'accompagnement des jeunes enfants scolarisés en CP. Ces « Clubs Coup de Pouce-CLE » apportent ainsi une aide en lecture et en écriture pour leur permettre de reprendre confiance en eux et gagner en autonomie.

Dans la même logique de soutien et de promotion de la réussite scolaire, une cérémonie de remise de diplôme du Brevet des collèges a été organisée le 9 décembre dernier à l'Espace Louis-Armand à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Cette cérémonie républicaine a rassemblé des anciens élèves de 3^e des collèges Flora-Tristan et Claude-Monet, de nombreux parents et les équipes pédagogiques et éducatives des établissements. Un grand bravo à tous les lauréats et particulièrement à ceux qui ont obtenu une mention «*bien*» et «*très bien*», à qui la Ville a offert un chèque culture de 30€.

Trois semaines de sensibilisation au développement durable

Dans le cadre de la Semaine européenne du Développement durable, la Ville a organisé plusieurs temps forts afin de promouvoir les bons gestes pour l'environnement et la réduction des déchets. Les tout-petits ont ainsi bénéficié de plusieurs animations ludiques (manipulations, créations à partir de matériel de récupération et d'éléments naturels...), les écoliers et les enfants des accueils de loisirs d'ateliers dédiés (création d'une fresque avec des objets de récupération, parcours bar à eau, fabrication de bombes à graines, graffiti végétal...). Dans le même temps, le projet «*Mon école anti-gaspi*» en partenariat avec l'association Too Good to Go s'est généralisé, le Conseil local de la jeunesse (CLJ) s'est investi dans l'opération «*La mer commence ici*» en marquant le sol à l'aide de pochoirs et l'opération citoyenne «*Berges saines*» a été reconduite le 25 septembre.



Les jeunes diplômés et leur famille dans le Jardin Freddy-Durrieleman.



Une soirée à l'Espace Louis-Armand pour honorer la réussite des collégiens carriérois.



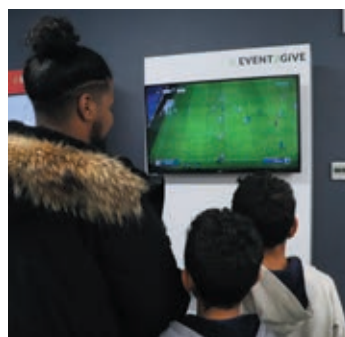
Petits et grands mobilisés pour l'environnement.

ent et de soutien

Le nouvel Accueil de Loisirs Jeunes (ALJ) a ouvert ses portes



Une structure dédiée aux loisirs, au bien-être et au vivre-ensemble.



Totalement rénové, le nouvel ALJ a organisé ses portes ouvertes en décembre avec pour invitée Sophie Barrois, Présidente de la Caisse d'allocations familiales (CAF) des Yvelines. Située au cœur du quartier Saint-Louis, cette structure dédiée aux 11/17 ans a connu une refonte complète pour conformer le lieu au projet éducatif de la municipalité. Agréable et fonctionnel, l'ALJ propose des activités épanouissantes et des projets enrichissants, dispose d'un mobilier neuf et de bornes d'arcade pour accompagner l'essor du e-gaming. Un mot d'ordre pour les jeunes carriérois : « faites de ce lieu le vôtre ! ».

Découverte du monde professionnel : la Préfecture des Yvelines et la Ville accueillent des élèves de 3^e en stage

Eddie Aït, maire, en compagnie de Sonia Backès, Secrétaire d'État à la Citoyenneté.



Le 7 décembre, en présence de Sonia Backès, Secrétaire d'État à la Citoyenneté, plusieurs jeunes stagiaires carriérois étaient reçus à la Préfecture des Yvelines où ils ont fait leur stage, à l'occasion de la Journée de la Laïcité. C'est dans ce cadre solennel qu'ils ont pu mesurer l'importance de l'engagement public.

Et comme chaque année, la Ville ouvre ses portes aux élèves de 3^e des collèges Claude Monet et Flora Tristan et les accueille pour leur stage obligatoire. Pour la période 2022/2023, ce seront en tout 50 d'entre eux qui auront ainsi intégré une semaine durant les services de la commune.

Vous avez entre 16 et 25 ans, le Dispositif d'accompagnement à l'autonomie des jeunes (DAAJ) vous concerne.

- Aide à la mobilité
- Aide au BAFA
- Aide à l'achat de matériel professionnel
- Soutien aux projets citoyens, caritatifs ou solidaires
- Aide à la création artistique et à l'accès à la culture
- Aide aux projets sportifs et à l'accès à la pratique sportive

Infos+ : Maison de la Jeunesse et de la Réussite
589, rue de la Reine Blanche
service.jeunesse@carrieres-sous-poissy.fr - 01 34 01 21 97



Une mobilisation sans faille avec les

Année après année, la municipalité poursuit son investissement pour la préservation de notre cadre de vie. Engagée pour un développement urbain à la fois durable et respectueux des exigences esthétiques, elle se mobilise avec et pour les habitants pour que Carrières reste ce qu'elle est : une ville où il fait bon vivre.

Une charte pour un développement urbain et harmonieux

Comme chacun peut le constater, la transformation urbaine de Carrières est engagée. La hausse constante de la démographie en Île-de-France en est la principale cause et il revient aux pouvoirs publics locaux de s'engager pour lutter contre une trop grande pression foncière et immobilière.

C'est tout l'intérêt de la « *Charte pour une construction durable et qualitative* » élaborée en collaboration avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Yvelines. « *Cet outil de dialogue et de négociation sera un levier important pour les élus et les habitants* » affirme Jean-Pierre Guillemann, conseiller municipal délégué à la maîtrise urbaine, aux travaux et au suivi des grands projets. « *En effet, chaque porteur de projet immobilier devra la signer et ainsi être fidèle à nos attentes en matière d'aménagement urbain et de cadre de vie* ». Une vingtaine de promoteurs a d'ores et déjà signé la charte.

Notre ville récompensée pour son action en faveur de la biodiversité !



Carrières a reçu au siège du Conseil régional d'Île-de-France sa labellisation « *Territoire engagé pour la Nature* » dans le cadre du programme initié par l'État et l'Office français de la biodiversité (OFB).

Depuis 2020, la préservation et la restauration de la biodiversité sont au cœur de l'action municipale. Grâce à une stratégie globale alliant sensibilisation, participation citoyenne, restauration des continuités écologiques, végétalisation de l'espace public et gestion raisonnée des espaces verts, notre Ville se distingue. Cette récompense, vient saluer deux années d'actions au service de la Nature et des Carriérois. Nous devons poursuivre nos efforts et nous engager encore davantage pour notre environnement. Reboisement du parc Maurice Berteaux dans le cadre

Tous acteurs d'un urbanisme concerté.



de l'opération « *Une naissance - Un arbre* », permis de végétaliser l'espace public, installation de tables de tri dans les écoles, création de jardins pédagogiques, mise en place d'hôtels à insectes, déploiement d'un « *plan vélo* », aménagement des premiers hectares du Parc Nelson Mandela, opérations citoyennes de ramassage de déchets... les actions sont nombreuses et menées avec les instances de démocratie participative.

Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à la transition écologique et énergétique, a reçu au nom de Carrières-sous-Poissy le label « Territoire engagé pour la Nature ».



habitants pour notre environnement

Carrières-sous-Poissy réaffirme son opposition au projet de liaison RD30-RD190

Alors que l'enquête publique portant sur « l'autorisation environnementale unique pour le projet de création de liaison routière entre la RD30 et la RD190 » s'est achevée le 20 janvier, la Ville de Carrières-sous-Poissy a rappelé son opposition au projet de liaison RD30-RD190. Elle fut la première à prendre officiellement et unanimement position contre ce projet par délibération du Conseil municipal dès 2009.

À l'époque, Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy, avait tenu à signifier son opposition au projet de « Pont d'Achères » jugé contraire au développement harmonieux de la commune et aux principes de préservation de l'environnement. Une position toujours aussi ferme en 2023 que l'édile a officiellement et personnellement rappelée, au nom de la municipalité, au commissaire enquêteur lors d'une entrevue le samedi 14 janvier, veille de la manifestation organisée par les défenseurs de l'environnement, à Achères, à laquelle la municipalité participait et qui a regroupé près de 200 manifestants.

Les riverains de l'Île de la Dérivation trouvent avec l'actuelle municipalité une alliée déterminée

« Même si nous comprenons les nécessités de désenclavement de la Boucle de Chanteloup, nous n'acceptons pas ce projet de liaison. Outre les nuisances sonores pour les riverains, dont les premiers seraient situés à moins de 50 mètres du pont devant être édifié, il ne constitue ni plus ni moins qu'une atteinte durable à l'environnement » précise Eddie Aït.

Les problématiques liées à ce projet ont été soulignées à de nombreuses reprises : risque accru d'inondations, perturbations sonores, pollution de l'air, danger pour la biodiversité, défiguration d'un paysage naturel remarquable de la Boucle de Chanteloup. Aussi, et depuis des années, la municipalité réclame un nouveau tracé et des aménagements qui prennent en considération les risques écologiques liés à la construction d'un viaduc de près de 800 mètres.

« Nous menons avec passion une politique environnementale largement plébiscitée par la population

locale, nous ne comptons pas nos heures pour faire de cette ville un territoire exemplaire en la matière. Ce projet est contraire à nos ambitions pour Carrières-sous-Poissy, contraire au bon sens, contraire au développement durable » ajoute Kevin Schwendemmann, conseiller municipal délégué à la coordination et la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique, ancien président de l'association « Non au Pont d'Achères ». La mobilisation n'est pas terminée. Les enjeux pour notre commune sont trop importants.

Un tracé qui porte préjudice à notre cadre de vie.



L'Île de la Dérivation, sa faune et sa flore, seraient dangereusement impactées par l'actuel projet.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Être entendu, agir au quotidien pour sa ville

C'était une promesse de campagne lors des municipales 2020, c'est devenu très rapidement une réalité : Carrières-sous-Poissy s'est dotée en quelques mois à peine de plusieurs organes de démocratie participative, dont les conseils de quartier. L'objectif : proposer, réfléchir en commun et donner du sens à la vie politique locale.

Les 3 conseils de quartier déjà au travail

Ces dernières semaines, les membres des conseils des quartiers Saint-Louis, Centre et Bords-de-Seine se sont chacun réunis à l'Hôtel de Ville pour faire un état des lieux des projets en cours. Attractivité économique, solidarité, Centralité, sobriété énergétique, mobilités douces, jeunesse, cadre de vie, avenir de la Plaine... autant de sujets débattus qui ont amené leurs lots de questions et de suggestions. *« Ces réunions permettent de faire vivre la citoyenneté locale et nous sommes très heureux d'avoir mis en place ces instances. Les membres des comités de quartier sont des partenaires à part entière de l'action communale : ils s'investissent, proposent, agissent »* se félicite Laïla Ouakka, adjointe au maire déléguée à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne.

Des actions concrètes avec le budget participatif

En parallèle des instances de démocratie participative, la Ville a fait le choix de mettre en place un budget participatif. Ce dispositif permet d'allouer une enveloppe budgétaire pour la réalisation de projets d'intérêt général proposés par les membres des conseils de quartier. *« Par leur nature, ces projets doivent contribuer à l'amélioration concrète du cadre de vie. 90 000€, soit 30 000€ par quartier, sont prévus dans le cadre de ce budget »* précise le maire.

Zoom sur...

l'origine et le fonctionnement des conseils de quartier

Dans les Yvelines, les premiers conseils de quartier ont été imaginés par la Ville de Versailles en 1977. Depuis, la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité a officiellement créé ces instances, les rendant obligatoires pour les villes de plus de 80 000 habitants. De fait, pour les autres communes, elles sont facultatives. Composition, modalités de fonctionnement et compétences sont fixées par le Conseil municipal. À Carrières-sous-Poissy, les conseils de quartier, qui permettent de renforcer le dialogue entre citoyens et élus, font partie d'un ensemble de 12 instances de démocratie participative permettant à chaque habitant de s'investir dans la vie de la Cité.

Parmi les projets identifiés, on retiendra notamment : la création d'une aire de jeux (Saint-Louis), d'un parcours découverte à proximité du Chemin de Halage (Centre) ou l'installation de bancs customisés à l'effigie de grands personnages contemporains (Bords-de-Seine).



En 2022, la Ville a été distinguée par le label « Ville citoyenne » au titre de son engagement pour la démocratie locale.

Élus et citoyens : tous acteurs de notre ville !



FINANCES

Budget 2023 : protéger le pouvoir d'achat des Carriérois

Alors que la municipalité prépare le budget de l'exercice 2023 dans un contexte de contraintes importantes, un choix fort s'est imposé : celui de protéger le pouvoir d'achat des Carriérois. Parole est donnée à Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances et à la vie économique, pour expliquer la politique fiscale de la commune.

Une baisse des impôts en 2020* et pas d'augmentation depuis**

À peine installée en juillet 2020, l'actuelle municipalité a décidé une diminution de 2% sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Pour les exercices 2021 et 2022, les taux communaux ont été maintenus et ce sera à nouveau le cas en 2023. « L'objectif est de ne pas impacter encore davantage les ménages carriérois qui subissent, comme tous, une flambée globale des prix liée à plusieurs facteurs » détaille Eddie Aït.

-2% en 2020*

sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties

0% en 2021, 2022 et 2023**

d'augmentation sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties

3 questions à... Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances et à la vie économique

La municipalité n'augmente pas les impôts. Alors comment s'explique l'augmentation que subissent les propriétaires carriérois ?

« En premier lieu, l'État a appliqué, comme chaque année, une revalorisation des bases locatives. Après une augmentation de +0,2% en 2021, celui-ci a fixé unilatéralement, pour 2022, un taux de revalorisation des bases de +3,4%. S'ajoute ensuite une nouvelle taxe de 6% au bénéfice de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Cette taxe a pour effet d'augmenter les impôts locaux en moyenne de 210 euros pour les propriétaires d'un appartement et de 260 euros pour ceux qui possèdent une maison individuelle. La municipalité est très attentive à l'utilisation de ces recettes nouvelles de l'intercommunalité pour le service rendu aux habitants ».

Quelles sont les autres taxes qui figurent sur la feuille d'imposition ?

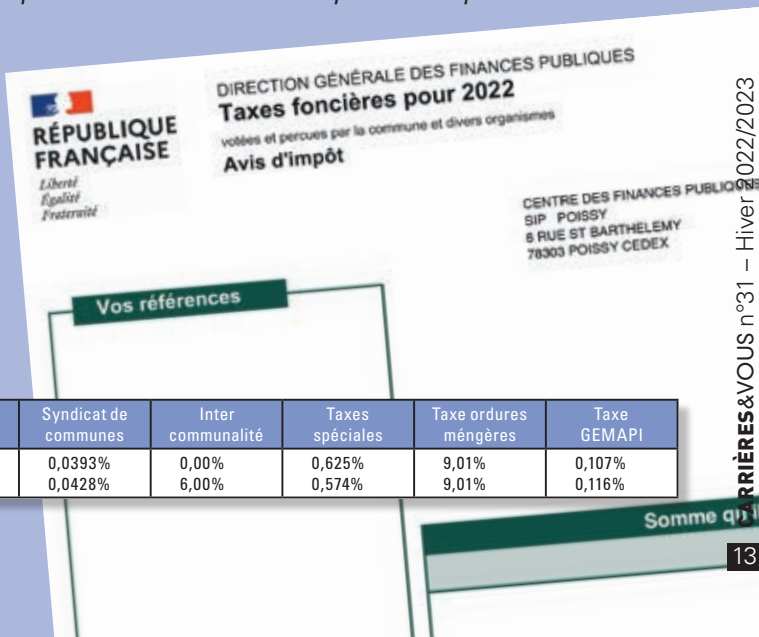
« Elles sont au nombre de cinq : les taxes liées aux syndicats de communes à fiscalité propre auxquels la ville appartient et qui établissent leur propre taux (+8,90 %), les taxes spéciales perçues par la Région et la Société du Grand Paris (-8,16 %), la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) instituée par la Communauté urbaine qui exerce cette compétence (+8,40 %), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) instituée par la Communauté urbaine (stable) et enfin les frais de gestion (+10%) »

Comment la municipalité agit-elle face à cette situation ?

« Afin de préserver les Carriérois, l'équipe municipale continue et continuera de geler le taux de la part communale des impôts locaux. Nous maintenons notre engagement pris devant eux en 2020, plus particulièrement dans le contexte économique difficile que nous vivons. Et ce, alors que les marges de manœuvre budgétaires et fiscales de la commune se réduisent drastiquement. Rappelons que nous ne percevons plus la taxe d'habitation, que l'État ne la compense pas à 100% et réduit ses dotations d'année en année. D'autre part, comme celui de tous les Français, le budget de la commune subit l'explosion des coûts des énergies, la forte inflation des prix (denrées alimentaires, fournitures et mobiliers scolaires...). Dans ce contexte, nous faisons tous nos efforts pour optimiser l'utilisation de chaque euro dépensé ».



Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2021		41,16%	0,0393%	0,00%	0,625%	9,01%	0,107%
Taux 2022		41,16%	0,0428%	6,00%	0,574%	9,01%	0,116%



SOLIDARITÉ

Carriéroises et Carriérois toujours m

Grâce à la mobilisation de chacun et malgré un contexte économique difficile, l'édition 2022 du Téléthon est un succès. Plus que jamais, la Ville et ses habitants ont poursuivi leur engagement solidaire en faveur de la lutte contre la maladie et l'isolement des malades.

Près de 300 personnes s'étaient données rendez-vous ce vendredi 2 décembre au Complexe sportif Alsace pour l'ouverture officielle du Téléthon, en présence de Jean-Jacques Demezières, coordinateur Yvelines Ouest de l'AFM Téléthon, et assister au show unique et interactif de basket acrobatique des Barjots Dunkers.

Les festivités se sont poursuivies le lendemain à l'Espace Louis-Armand, où les Carriéroises et les Carriérois sont venus nombreux assister aux démonstrations musicales et sportives proposées par les associations ADCC, Croq'notes, Twirling bâton, Contact dance, La scène est à vous Sing&Enjoy et au tirage de la tombola pour gagner les nombreux lots offerts par les commerçants partenaires*. Au total, ce sont 37 d'entre eux qui ont fait un geste pour les malades et leur famille en participant ainsi à l'attractivité de la soirée festive. Trois vélos électriques figuraient parmi les plus beaux lots proposés.

Après un apéritif et un repas servis par les élus et les agents du service de la Restauration municipale, les participants se sont déchaînés sur la piste de danse au rythme des tubes des années 80, sous la direction du célèbre DJ MIKE.

D'autres associations se sont mobilisées comme l'AVF de Carrières-sous-Poissy avec l'organisation d'une marche solidaire qui a réuni près de 40 participants au Parc du Peuple de l'herbe, l'Entente carriéroise avec la Fête de la Petite enfance ou encore le Rond-point des Galopins et son spectacle musical « Rémi le musicien des tout-petits ». Une nouvelle fois, les bénévoles de l'Amicale pour le don de sang de la Ville de Carrières-sous-Poissy ont organisé avec l'Établissement Français du Sang une collecte. Pour chaque donneur, 3€ ont été reversés au profit du Téléthon.

La jeunesse carriéroise a également participé à cet élan de générosité et d'entraide, que ce soient les écoliers en allant patiner sur la piste de glisse installée au Complexe sportif Alsace, les jeunes de l'Accueil de Loisirs jeunes ou les membres du Conseil local de la jeunesse.



* La Ville remercie chaleureusement les commerçants carriérois : Barber Shop / Boucherie NAALA / Boulangerie Croustille / Contrôle technique Autosur Estelle Beauté / Food Station / Good Price / Technicoiff SW / Institut de beauté Espace Evasion / KFC / Leclerc / Le Primo / Mega Store / N'ZO coiffure Optique Carrières-sous-Poissy / Panda / Pharmacie ATINBOP / Rapidoss / Tabac St. Exupéry / Les Vergers de Carrières-sous-Poissy / Wei Wang.

obilisés pour le Téléthon



Téléthon 2022 :
14 390 € récoltés !

Pour Jean-Jacques Demezières, coordinateur Yvelines Ouest de l'AFM Téléthon, « l'implication de la municipalité, avec l'apport des agents publics et des associations, est un véritable plus qui permet aux bonnes volontés de s'exprimer, un gage de réussite ».



Eddie Ait et Anne Jeacour, adjointe à la vie associative et au bénévolat, remettent le chèque à Jean-Jacques Demezières, coordinateur Yvelines-Ouest de l'AFM Téléthon.



Les Barjots Dunkers impressionnent !



CULTURE ET ANIMATIONS

Retour sur la magie de Noël à Carrières-sous-Poissy, pour le bonheur des petits et des grands

Des animations gratuites et familiales ont rythmé les fêtes de Noël à Carrières-sous-Poissy, au Complexe sportif Alsace avec le Village de Noël et dans les trois quartiers de la ville, créant une atmosphère unique et propice à l'émerveillement.

Les Carriéroises et les Carriérois avaient rendez-vous le samedi 10 et le dimanche 11 décembre au Complexe sportif Alsace pour profiter du Village de Noël proposé par la municipalité. Lors de ce week-end dédié à la féerie de Noël, grands et petits ont pu découvrir le marché artisanal avec ses producteurs locaux et de nombreuses animations lumineuses et musicales à partager en famille : structures gonflables, manège, patinoire, accrobranche, mur d'escalade, maquillage et jeux en bois, fanfare et mascottes ainsi qu'un moment privilégié avec le Père Noël étaient au programme. Pour finir en beauté ce week-end, un feu d'artifice a illuminé le ciel carriérois dans une ambiance chaleureuse et fraternelle.



... et feu d'artifice ont comblé les visiteurs du Village de Noël.



Marché artisanal, orchestre, animations...

Le 11 décembre, nos aînés se rassemblaient au Complexe sportif Alsace pour le traditionnel banquet organisé en leur honneur à l'approche des fêtes de fin d'année. Une bonne occasion de retrouver des amis de longue date, de partager en toute convivialité un repas concocté par le service de la Restauration municipale et de rompre l'isolement.



Plaisir de se retrouver et de partager quelques pas de danse lors du Banquet des seniors.



Le mardi 13 décembre, les élèves de l'École municipale de Musique présentaient un conte musical intitulé « *L'érable, le petit sapin et le violon* ». Piano, guitare, basse, flûte traversière, batterie, violon et violoncelle ont permis au public venu nombreux de profiter de morceaux classiques et modernes, mais également des chansons interprétées par nos jeunes choristes.



Un grand bravo aux élèves de l'école de musique et à leurs professeurs pour ce beau concert.

Le vendredi 16 décembre, le spectacle « *Roule bûchette* » écrit, mis en scène et interprété par les professionnels de la Petite Enfance et Madame Hoppe, musicienne, était proposé aux familles carriéroises. Le spectacle a rencontré un vif succès auprès de jeunes spectateurs et de leurs parents. Le Père Noël était même présent pour quelques photos avant de rejoindre ses lutins en Laponie pour préparer le réveillon...



Les professionnels de la Petite Enfance et le Père Noël réunis à l'Espace Louis-Armand.

La féérie de Noël s'est poursuivie les 17 et 18 décembre dans le quartier des Bords-de-Seine, le quartier Centre et sur le marché. En famille, entre amis, les enfants et familles carriéroises ont pu rencontrer le père Noël, profiter de la fanfare, déguster chocolat chaud et confiseries et confectionner des cartes et boules de Noël.



Le CLJ mobilisé pendant les fêtes.



Avant Noël, de beaux moments dans les quartiers.



STATIONNEMENT

Des zones bleues d'1h30 pour faciliter l'accès aux commerces et aux services publics

La question du stationnement est un enjeu majeur pour l'attractivité d'une commune et il appartient aux pouvoirs publics locaux de trouver un juste équilibre. Depuis le début de l'année, l'aire de répartition des zones bleues a été réduite à la proximité immédiate des commerces et services publics, ainsi qu'à une durée d'1h30. Les zones bleues résidentielles sont supprimées.

Souvent présentes aux alentours des centres-villes, les zones bleues offrent un stationnement gratuit et limité dans le temps aux automobilistes. De nouvelles places zones bleues sont désormais proposées aux Carriérois. Plus adaptées aux usages en fonction des quartiers, réglementées par une durée de 1h30, elles permettent

d'éviter les « voitures-ventouses » et favorisent ainsi l'accès aux commerces et aux services publics. Pour stationner en zone bleue, il suffit d'apposer un disque de stationnement avec l'heure de début de stationnement sur son pare-brise. Le disque doit être retourné de façon à bien être visible par la police ou l'organisme de contrôle.



La réglementation en zone bleue :

- Durée de stationnement maximale : 1h30,
- Du lundi au vendredi de 9h à 19h,
- Le samedi de 9h à 12h,
- Sauf les dimanches et jours fériés,
- Un disque de stationnement doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise.

En cas de manquement, vous risquez une amende forfaitaire de 35€ si le disque est absent, s'il n'est pas bien visible ou si vous dépassez la durée autorisée.

POUR CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

36 20

24h/24
7j/7

36 20 est le numéro de la Police municipale de Carrières-sous-Poissy

Pour être mis en relation indiquez au serveur vocal « Police municipale »



ÉCONOMIE LOCALE

Une offre commerciale étoffée et diversifiée

La municipalité se mobilise pour restaurer une offre commerciale de qualité et offrir aux Carriérois des pôles urbains vivants et attractifs.

Ils ont ouvert

Boulangerie de l'Église

540, Grande Rue
jean-paul.duraes78@orange.fr
Tél. 06 63 53 16 27



Bulles de crèches

Micro-crèche
377, avenue de l'Europe
bullesdecresches@gmail.com
Tél. 06 95 55 62 45



Clinique vétérinaire de Carrières-sous-Poissy

Place Saint-Exupéry
carrieres-sous-poissy@veterinaire-monveto.com
Tél. 01 39 70 88 90



La Case Exotique

Épicerie fine
435, avenue de l'Europe
contact@lacaseexotique.fr
Tél. 06 28 43 37 12



Tabac Presse Claude Monet

(réouverture après travaux et réaménagements)
Place Saint-Exupéry
Tél. 01 39 27 26 22



L'annuaire des commerçants est consultable sur www.carrieres-sous-poissy.fr

Des commerces « amis des chiens » !

La municipalité de Carrières-sous-Poissy, labellisée « Ville amie des animaux », propose gratuitement aux commerçants qui le désirent, d'afficher sur leur vitrine, un sticker « commerce ami des chiens ».

Déjà près de 20 commerces informent la clientèle que les chiens, tenus en laisse, sont les bienvenus.



Pop Up Store « La Boutique » 528, Grande Rue



Découvrez les produits et saveurs de commerçants et artisans locaux.

Depuis le 29 septembre, « La Boutique » vous ouvre ses portes à Carrières-sous-Poissy. Proposée par la municipalité aux porteurs de projets carriérois, vous pourrez y retrouver chaque mois des artisans et commerçants locaux de la Ville (Les Paniers bio ; Bain d'Etoile ; Miel de la boucle de la Seine ; Forever ; 1000 et 1 décos et senteurs ; L'atelier d'Olivia).

Vous souhaitez exposer et vendre à « La Boutique » :
economielocale@carrieres-sous-poissy.fr

DEVOIR DE MÉMOIRE

Hommages aux héros de la Nation et défenseurs des valeurs de la République

Carrières-sous-Poissy, Ville engagée pour le Devoir de Mémoire et la préservation des valeurs républicaines et patriotiques, rend hommage aux hommes et femmes qui ont défendu le territoire national.

Hommage à Clarissa Jean-Philippe : une plaque dévoilée en son honneur au Cimetière de l'Arpent du Prieur



Une plaque en l'honneur de Clarissa Jean-Philippe au Cimetière de l'Arpent du Prieur

En hommage à Clarissa Jean-Philippe, policière municipale assassinée dans l'exercice de ses fonctions à Montrouge en 2015, une plaque commémorative avec la mention « *Victime du terrorisme* » a été dévoilée au sein du Cimetière de l'Arpent

du Prieur le 8 janvier dernier.

C'est en présence de la cousine de Clarissa, Suzanne Alcindor, de policiers municipaux représentant une dizaine de communes, de représentants du Conseil municipal, du Conseil des Sages, du Conseil local de la jeunesse et des associations d'anciens combattants (UNC, ACPG-CATM, FNACA, Souvenir Français), que le maire, Eddie Aït, a rappelé l'exemple d'engagement et de défense des valeurs de la République, de nos policiers, de nos gendarmes et de nos militaires.

Huit ans après, Carrières-sous-Poissy n'oublie pas Clarissa Jean-Philippe

Madame Alcindor a tenu à remercier l'ensemble des personnes présentes à la cérémonie et particulièrement la municipalité qui perpétue le souvenir de Clarissa, « *Mort pour le service de la Nation* ».



Suzanne Alcindor, cousine de Clarissa, a pris la parole lors de la cérémonie.



Des policiers municipaux, venus nombreux, ont rendu hommage à Clarissa.

Un émouvant hommage au Général Philippe Leclerc, Maréchal de France

Chef militaire au destin fulgurant et étonnant, le Général Philippe Leclerc est une figure mythique de la Seconde Guerre mondiale. Il a participé à la libération d'une grande partie du territoire national. Les nombreuses batailles dans lesquelles il s'est illustré lui ont conféré gloire et renommée. Une cérémonie de recueillement a été organisée en présence de sa petite fille, Sabine Leclerc de Hautecloque, devant la stèle qui lui est dédiée.

Calixte Authier, Président de l'UNC des Yvelines, Sabine Leclerc de Hautecloque, et Eddie Aït, maire.



Tribunes libres

Agir pour Carrières

Carrières-sous-Poissy : la dynamique de déploiement des EnR est engagée

Alors que le Parlement débat actuellement du projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR), le baromètre Observ'ER de l'ADEME, publié le mardi 24 janvier, fait état du retard de la France en la matière. Elles ne représentent que 19,3% de notre consommation énergétique finale, au lieu d'un niveau fixé à 23%... en 2020.

Signataire de la convention des Maires pour le climat et l'énergie, la municipalité entend contribuer à construire un territoire à énergie positive, économe en énergie et producteur d'EnR.

Notre territoire ne manque pas d'atouts pour relever ces défis.

Actuellement en discussion, le projet de microcentrale hydroélectrique à hauteur des anciennes écluses de l'Île de la Dérivation vise à produire de l'électricité à partir de turbines immergées dans la Seine correspondant à la consommation d'une ville de 5200 habitants.

En complément, une étude de faisabilité d'installation de panneaux et d'ombrières photovoltaïques sur les toits de bâtiments municipaux et sur des parkings est lancée. Et les rénovations thermiques se poursuivent dans le cadre des plans pluriannuels d'investissement et de sobriété énergétique.

Enfin, la récupération et la valorisation de la chaleur fatale de l'usine d'incinération AZALYS au travers d'un réseau de chaleur dédié permettront d'alimenter des bâtiments communaux et des habitats collectifs.

Face à la crise énergétique et l'urgence climatique, nous nous donnons les moyens de contribuer aux objectifs de transition écologique, dans le respect des Carriérois, de nos ressources et de nos engagements.

*Le maire et les élus majoritaires
agirpourcarrieres@gmail.com
06 40 93 71 62*

SoCARRIÈRES*

Vœu 2023 : du bien-être et du respect pour tous !

Mis en place par la Région Île-de-France en 2020, le label « *Ville amie des animaux* » veut inciter les villes à développer des actions de promotion du bien-être animal, de valorisation de la place des animaux au sein de la ville, et de renforcement de la place de l'animal de compagnie auprès des citoyens fragilisés. Notre commune-candidate, après avoir obtenu les encouragements du jury régional en 2020, a obtenu « *2 pattes* » en 2022.

UN GRAND BRAVO AUX CARRIÉROIS QUI ŒUVRENT QUOTIDIENNEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL !

Pour les êtres humains, leur bien-être, leur valorisation au sein de la ville ou le renforcement de la place des citoyens fragilisés, nous ne sommes pas près d'obtenir le label « *2 mains* », et ainsi pouvoir applaudir la reconnaissance de certaines valeurs humaines de respect, aujourd'hui malmenées.

On ne compte plus les conversations lors de nos balades urbaines qui finissent par l'expression d'un mal-être : celui des habitants, des agents communaux, des associations, des écoles, et même des élus.

Alors, faisons le vœu d'un changement profitable à tous : le respect pour tous !
**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS NOS ANIMAUX ET BIEN SÛR...
À TOUTES LES CARRIÉROISES ET TOUS LES CARRIÉROIS !**

Vos élus à votre écoute :

*Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER,
Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI,
Jean-Jacques BERTAUX*

*Messagerie électronique
christophe.delrieu@socarrieres.fr
Téléphone
06 61 61 31 02
Site internet
www.socarrieres.fr*

***TELEMENT CARRIÈRES**

Réunis pour Carrières

4 voies à Carrières : Des promesses de campagne déjà oubliées !

Ce début d'année 2023 sera marqué par l'incompréhension et le retour d'une forme de cynisme que nous pensions révolue.

Comme vous le savez, notre commune est menacée par un projet quasi-autoroutier de 4 voies reliant Achères. Cet axe routier viendrait dégrader la qualité de l'air, générer de la pollution sonore et surtout entraînerait une saturation du trafic sur notre secteur et en particulier au niveau du pont de Poissy (Source : Egis Mobilités).

Face à ce projet dangereux, citoyens, associations environnementales et élus du territoire se sont mobilisés lors de l'enquête publique qui s'est achevée le 20 janvier.

Pourtant, à Carrières-sous-Poissy le Maire s'est contenté du rôle d'archiviste en remettant au commissaire-enquêteur une délibération du Conseil municipal datant de 2009, accompagnée de coupures de presse vieilles de plus de 11 ans.

Dès le 13 décembre, notre groupe avait réclamé à Eddie Aït la convocation d'un Conseil municipal, afin qu'une délibération s'opposant fermement au projet soit votée. L'autoproclamé « *1^{er} maire écologiste* » de Carrières-sous-Poissy aura décliné notre demande, préférant ressortir une ancienne délibération dans laquelle il reconnaissait l'utilité de cette 4 voies, mais demandait son déplacement vers Andrésy.

Le Maire écologiste d'Andrésy, qui lui a fait délibérer son Conseil municipal, appréciera !

Nous regrettons l'immobilisme du Maire et nous inquiétons des suites de ce projet contre lequel il avait promis de se battre.

*Khadija Gamraoui, Anthony Effroy
carrieresreuni@gmail.com*

NAISSANCES :

Souleymane DIAKHTE DIALLO (10/06/2022)
Noémie FRANCIS (13/06/2022)
Djénah GANDEGA (15/06/2022)
Rokiya DJIMERA (16/06/2022)
Liham YACOUBI (17/06/2022)
Asahel LOPES SENOU (19/06/2022)
Léa MESSAOUI (19/06/2022)
Amir SELLAOUI (28/06/2022)
Lisée-Anne MOISDON (30/06/2022)
Lise MALANDA (02/07/2022)
Bana FAME (03/07/2022)
Siana MBOULE SAME (03/07/2022)
Ranya TOUTI (04/07/2022)
Alia TRAORE (04/07/2022)
Alaya RILBA GUILLOT (05/07/2022)
Nour MEDJADJI (07/07/2022)
Hana NEBCHI (10/07/2022)
Erwann SOH VOUTSA (10/07/2022)
Olivia ZAMID (11/07/2022)
Elie BALLA (14/07/2022)
Loïs DAMOUR LARAVINE (16/07/2022)
Léna KISANSI FONTAINE (23/07/2022)
Naël BOUHLAL (26/07/2022)
Dalil TSAKI (27/07/2022)
Amadou GUEYE (28/07/2022)
Louise BATHÉLEMY (29/07/2022)
Jana AMZIL (30/07/2022)
Maël VANG (03/08/2022)
Mouhamadou DIATTA (04/08/2022)
Mahé BACQUET (08/08/2022)
Zumra YAKUT (09/08/2022)
Esteban MARCHON (11/08/2022)
Camélia DA SILVA (16/08/2022)
Lyna LE BARS (19/08/2022)
Laya SAMBY (21/08/2022)
Aya OULD ZAOUCHE (22/08/2022)
Ayane SIMMAD (23/08/2022)

Thomas DESBIENS da ERNESTO (23/08/2022)
Yusuf MESSAOUDI (24/08/2022)
Victoire GARNIER (27/08/2022)
Imran BENKHELIFA (29/08/2022)
Ava ROUX BRILLET (29/08/2022)
Dana MOUSSAOUI (31/08/2022)
Sohan OZIMO (31/08/2022)
Sarah BEKKOURI (02/09/2022)
Fares ACHMOURI (02/09/2022)
Ismail KANE (05/09/2022)
Suleyman DIARRA (05/09/2022)
Sandro KOUMA (05/09/2022)
Zayd MEKAOU (06/09/2022)
Ghaly DRIDI (08/09/2022)
Eléah ROMELUS (10/09/2022)
Chloé OSAZUWA MOUTON (11/09/2022)
Anaé MOREAU (17/09/2022)
Gabriel-Ibrahim OUATTARA (19/09/2022)
Amélia BOUDJEMA (22/09/2022)
Alaé HAMLİ (25/09/2022)
Souleymane LY (26/09/2022)
Salim REKİK (26/09/2022)
Awes ABDELLAOUI (28/09/2022)
Nolan OOMES BILIC (01/10/2022)
Keywaeden EUSTACHE (07/10/2022)
Luna QUENIEZ (11/10/2022)
Rim YAJJOU (13/10/2022)
Mohamed BENZAMOUCHE (16/10/2022)
Tidiane DJIKINE (16/10/2022)
Yazane SLASSI (17/10/2022)
Célia CHOUIEKH (21/10/2022)
Ziyad LABKIRI (21/10/2022)
Hugo NGUYEN (26/10/2022)
Elhadj DIALLO (26/10/2022)
Saphylia MBEMBA GOMEZ (27/10/2022)
Jayden DUNYACH (30/10/2022)
Ibrahim DIARRA (02/11/2022)

Neyssä PALIN (03/11/2022)
Julia BENNACEUR (03/11/2022)
Vénus MENDY (04/11/2022)
Salim DEMBÉLÉ (05/11/2022)
Aminata KEÏTA (07/11/2022)
Naïl HABSAOUI (07/11/2022)
Judry BANDIA (08/11/2022)
Aya KANOUTE (09/11/2022)
Brewenn MASIDIVINGI MBONGO NDOMBE (17/11/2022)
Assya SALIM (18/11/2022)
Léon GUEGUEN (19/11/2022)
Jade CHAAL (19/11/2022)
Eylan AK (26/11/2022)
Daphné LOUISSAINT (29/11/2022)
Tinaël GERMANY (02/12/2022)
Ilyana JIRARI (02/12/2022)
Ben TRAORE (03/12/2022)
Gueda SOUMARE (04/12/2022)
Tasnim CHENGOUT (05/12/2022)
Ibrahim SYLLA (05/12/2022)
Milan JEAUGEON KOKO (06/12/2022)
Assia DIALLO (08/12/2022)
Nkazi-Étienne NKODIA (10/12/2022)
Jeanne BEAURAIN (12/12/2022)
Saliou SY (12/12/2022)
Eileen FLORES (14/12/2022)
Idrissa DEMBELE (17/12/2022)
Alexandre VILLEMONTIEL (21/12/2022)
Sacha LEROUX-BONNOTTE (25/12/2022)
Paloma FRITZ (28/12/2022)
Aaron TSHITUALA BADIAYI (30/12/2022)
Alexander TSHITUALA BADIAYI (30/12/2022)
Anaïs CAMUS (01/01/2023)
Louise GRIM (06/01/2023)
Souleyman AÏT ABOU (06/01/2023)

MARIAGES :

Michaël DUFRANCATEL et Laksika PHUTTHABUREE (25/06/2022)
Saddek HADJOU et Isabelle OLIVIER (22/06/2022)
Laurent LEFEBVRE et Christine MENDES (22/06/2022)
Vincent ROUBY et Anna RIGO (22/06/2022)
Tony ALZINA et Doriane NARIN (02/07/2022)
Alan LEPEY et Romane DURAND DE GEVIGNEY (02/07/2022)
Yassine MOUSTAMIA et Nina GONZALEZ (02/07/2022)
Oumar DIARRA et Aissata KEÏTA (09/07/2022)
Radouane EL BAKKOUR et Alexiane GREMONT (09/07/2022)
Tony RIBEIRO et Gladys et ALMEIDA (09/07/2022)
Youssef AZAROU et Hakima CHAOUIKI (16/07/2022)
David GONÇALVES et Stéphanie DOS SANTOS (16/07/2022)
Matthieu HÉBANT et Justine BAIVIER (16/07/2022)
Paul JAGER et Eveline BIJLSMA (23/07/2022)
Mody DIARRA et Awa MARICO (30/07/2022)
Laurent BEILLARD et Delphine LE (06/08/2022)
Mamadou DIALLO et Divair SILVA DE JESUS (13/08/2022)
Damien SIMONI et Eva TURPIN (13/08/2022)
Nelson HOLDERBAUM et Sonia GRIMBARD (03/09/2022)
Christopher PETIT et Fatoumata SEYDI (03/09/2022)
Abou TIGAMPO et Narjisse KARRAOU (03/09/2022)
Eric DEWULF et Laura CAPPE (10/09/2022)
Albin DJOKO CHEDJOU et Priscille SAFOUDIA NINAKWA (10/09/2022)

Philippe MAISONNEUVE et Charlotte BARRAUD (10/09/2022)
Ayoub AITBEHOUALI et Nada HAILOUH (24/09/2022)
Mathieu CHOQUART et Clémentine BÉRIARD (24/09/2022)
Mohamadi EL MANSOURI et Fatiha BEN EL MEKADDEM (01/10/2022)
Marouane NAHI et Jamila AGDOUD (01/10/2022)
Thomas PREVOT et Aurélie CARÈME (01/10/2022)
Orhan ÖZCAN et Hilal ASAKKAYA (01/10/2022)
Mehdi MEFTAH et Anissa DJAHLAT (01/10/2022)
Abdelilah YADOUCH et Hassna ACHIBANE (22/10/2022)
Maurice LAKHDARI et Emmanuelle QUINQUIS (22/10/2022)
Majdi ABBASSI et Wifek HAJJI (29/10/2022)
Abden Ali BEZZARI et Fatima BOUJARFE (29/10/2022)
Mamadou DIAKITÉ et Coumba KONTE (05/11/2022)
Joseph EMEIDI et Kou TAPE (19/11/2022)
Romain LAURET et Camille ARPAILLANGE (03/12/2022)
Hakim ATTJANI et Fatiha BOUJARFAOUI (17/12/2022)
Alain DOITEAUX et Sandrine DAÏNA (17/12/2022)
Abdelhakim HABIBI et Oumayema LAGUENAOUI (17/12/2022)
Marwane BAGHOU et Bérengère RAGER (07/01/2023)
Teddy HAMLET et Stéphanie GIBOYAU (07/01/2023)
Jonathan SEGUILLON et Aline LAMOUR VIANA (07/01/2023)
Jean-François ADAM et Marie-Dominique VINET (14/01/2023)
Georges VIROBIAN et Diana TOMA (14/01/2023)

DÉCÈS :

Jacqueline LENGLET née DARDENNE (03/06/2022)
Océane WUILLOT (27/06/2022)
Daniel LE CORRE (25/06/2022)
Vincent ECOBICHON (30/06/2022)
Fidela TRINQUECOSTES née LOPEZ (30/06/2022)
Felipe CORRÊA DA SILVA (02/07/2022)
Jeanne PONGÉRARD née LE CORFEC (05/07/2022)
Ahmed SADAT (07/07/2022)
Faouzi MAKHLOUF (14/07/2022)
Evelyne DERUTIN (18/07/2022)
Jacques VARIN (20/07/2022)
Guy BOURDON (27/07/2022)
Ali SHOUKAT (31/07/2022)
Marcelle HINAUT (05/08/2022)
Jean Marie CHIEPPERIN (09/08/2022)
Cherynne EL HASSANI (09/08/2022)
Nicole CADET née BUREL (14/08/2022)
Allan JACOB (23/08/2022)
Didier MOISAN (25/08/2022)
Makan MACALOU (22/08/2022)
Cyr KOMBO TOKO (02/09/2022)
Marie-Thérèse HARDOUIN née MALO (17/09/2022)
Germaine PRINGAULT née BRIENS (26/09/2022)
René DUVAL née BURTIN (28/09/2022)
Antoinette FROMENTIN née PICART (08/10/2022)
Yolande BENGUENAR née DEGARDIN (10/10/2022)
Imad KHRIBECH (13/10/2022)
Hans ESCHELBACH (17/10/2022)
José GOMES (18/10/2022)
François BLANCHET (21/10/2022)
Jean HERMITTE (21/10/2022)
Monique TIFINE née PRIMOUT (21/10/2022)
Alain PAQUEMAR (27/10/2022)
Pascal TROUILLET (01/11/2022)
Muriel ORY (01/11/2022)
Anne Marie THORANGE née FRACCARO (03/11/2022)
Elphege OUAGA (09/11/2022)
Joaquim MARQUES (14/11/2022)
Monique LARUPPE (16/11/2022)
Roland HUET (16/11/2022)
Jean Christian HERRERO (16/11/2022)
Renée LAMÉRAT née HONORÉ (18/11/2022)
Jackie CARAYOL (20/11/2022)
Claude BRAQUEHAIS (20/11/2022)
Wanda GILLET née WYPYCHOWSKA (21/11/2022)
Edouard CRÉTIENT (21/11/2022)
Noëlle HUMEZ (26/11/2022)
Nicole GESTIN née FORMAUX (30/11/2022)
Danièle DUFOUR née BREUIL (02/12/2022)
Carmen PÉLOSI (08/12/2022)
Marcelle MANIC née TROUDET (09/12/2022)
Yvette MATTÉI née RONDEAU (10/12/2022)
Gilberte LEGOST née LEGEAY (12/12/2022)
Claude CALARN (17/12/2022)
Simone MOREAU née THIÉBAUD (17/12/2022)
Angèle LE LIÉGARD née EVANO (17/12/2022)
Francisco CEREJO DOS SANTOS (19/12/2022)
Manuel HERMO GOMEZ (20/12/2022)
Simao GOMES (21/12/2022)
Claude HERVACIC (21/12/2022)
Solange BACHELIER née JOLLY (23/12/2022)
Rachid LAMRANI (24/12/2022)
José Evaristo Pedro PEREZ RODRIGUEZ (26/12/2022)

HOMMAGE

Jocelyne Doublé : une figure de Carrières-sous-Poissy nous a quittés



Personnalité bien connue des habitants qu'elle a côtoyés de longues années, Jocelyne Doublé est décédée dans la nuit du 11 au 12 janvier à 82 ans.

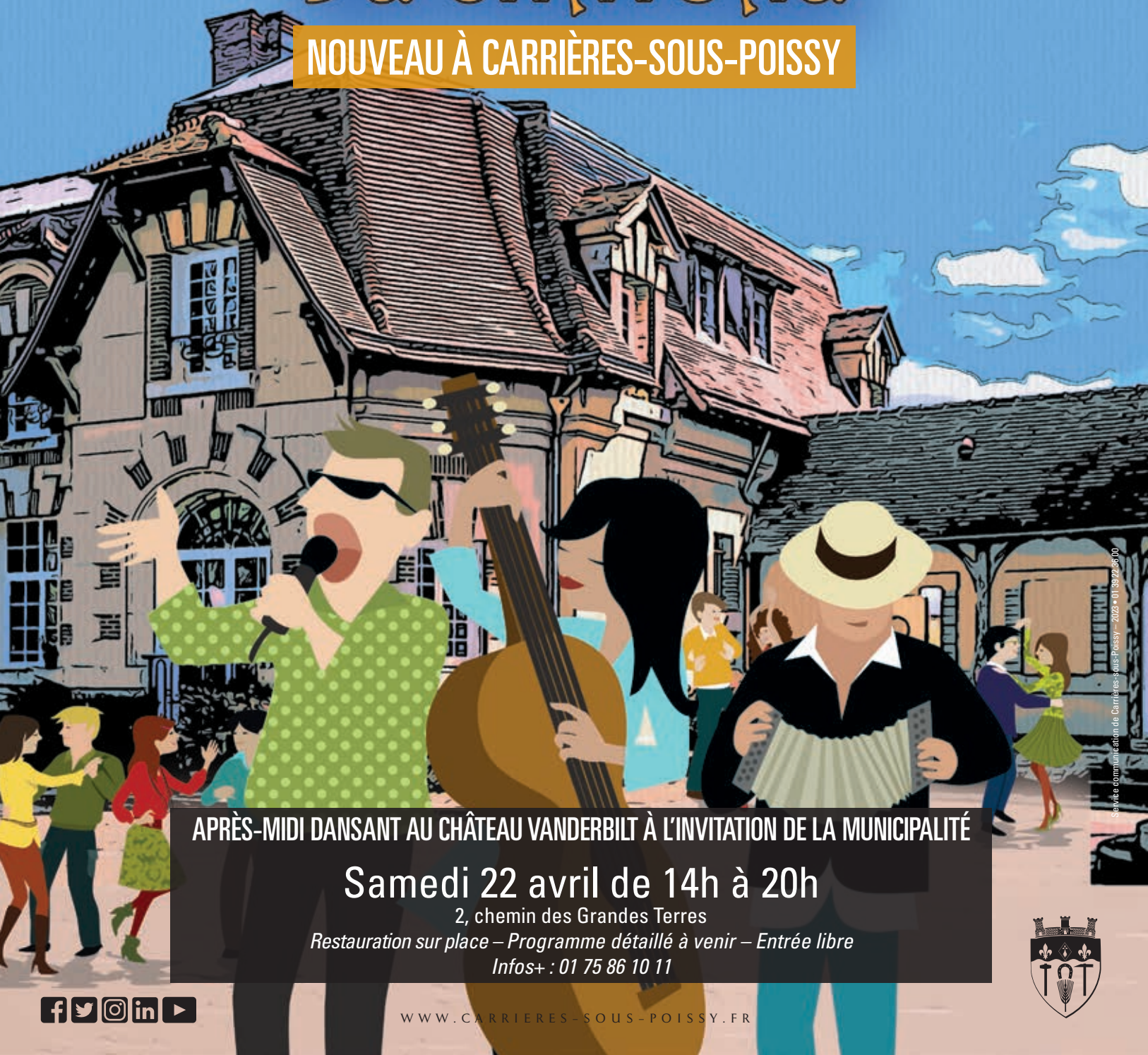
C'est peu dire qu'elle aura marqué de son empreinte la vie locale. Agent communal de 1976 à 1995, date de sa retraite, en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), elle était originaire de Normandie.

Bénévole associative, fidèle du FLEP et de ses tournois de belote, c'était une amie et une voisine dévouée, également investie dans la vie politique locale en tant que conseillère municipale entre 2000 et 2002 et membre de la Commission Communale des Impôts Directs. Toujours solidaire, très attachée aux traditions républicaines, elle ne ratait jamais une vente de muguet chaque 1^{er} mai.

« C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jocelyne suite à une longue maladie. Nous avons perdu une Carriéroise de caractère, très dynamique et investie pour la Ville, qui nous manquera » a regretté Eddie Aït.

La GUINGUETTE DU CHÂTEAU

NOUVEAU À CARRIÈRES-SOUS-POISSY



APRÈS-MIDI DANSANT AU CHÂTEAU VANDERBILT À L'INVITATION DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 22 avril de 14h à 20h

2, chemin des Grandes Terres

Restauration sur place – Programme détaillé à venir – Entrée libre

Infos+ : 01 75 86 10 11

